

Epehy

n°118

Octobre 2019

Quoi de neuf ?



Le mot du maire

Merci

Notre vie communale a encore été animée par de belles prestations (14 juillet, fête du village...) à l'occasion desquelles nous avons pu nous rencontrer et partager un moment d'amitié. Chose simple mais combien importante dans ce monde où les réseaux sociaux prennent de plus en plus d'influence au détriment du contact humain.

Merci à vous tous, à vous qui nous avez aidé à mettre en place ces manifestations, ô combien nécessaires pour notre commune.

Merci à l'homme en chapeau noir, et à son équipe, pour ce feu d'artifice tellement exceptionnel qu'il a en perdu la parole (le son). Merci au Comité, à sa Présidente, à tous ses membres ainsi qu'à tous ceux qui ont donné de leur temps pour cette belle réalisation.

Merci à tous nos bénévoles au sein des associations, sans qui rien ne serait possible. Différentes manifestations sont programmées prochainement, merci de montrer lors de celles-ci que notre village est bien vivant, que ses habitants s'intéressent, savent se bouger et par là même encourager tous ceux qui sont à l'initiative de ces événements.

Chiens errants.

Depuis quelques temps, des chiens divaguent dans le village. Si l'on peut comprendre qu'un chien peut se sauver, c'est de la responsabilité des propriétaires de ces animaux d'en assurer la garde. Ces chiens ont agressé soit d'autres chiens qui étaient eux dans leurs propriétés, des passants ou des enfants. Afin d'éviter, je l'espère, un drame malheureusement possible, merci d'adresser à la mairie vos dépôts de plainte, ou un document reprenant les faits circonstanciés avec, si possible, le nom des propriétaires de ces animaux. Cela me permettra de faire un rappel à la Loi et, en cas de mauvaise foi manifeste, d'intervenir auprès de la Gendarmerie, de la SPA et du tribunal compétent.

Amitiés

Jean Michel Martin



- La fête du village	page 2
- Rando pédestre .Gymnastique	page 3
- avec Vacances Plurielles	page 4
- La cantine scolaire	page 5
- Maisons fleuries	page 5
- La chorale - 14 juillet	page 6
- Il y a 100 ans à Epehy	page 7
- Epyserit à Hermies	page 8
- Désolation !	page 8
- Opération Brioche	page 8
- Un concert exceptionnel.	page 9
- Conseil municipal	page 10
- Nouveaux artisans	page 11
- le tableau d'honneur	page 12

La fête du village

Bien sûr, il n'a pas fait très chaud, le vent était même vraiment frais, mais la pluie nous a un peu épargnés. Il y a bien eu une petite averse pendant le repas du samedi soir, il a fallu se réfugier sous les barnums mais les dernières gouttes sont tombées trente minutes avant le feu d'artifice et, comme maintenant depuis de nombreuses années, les spectateurs se sont encore pressés sur le stade sachant qu'ils ne seraient pas déçus.



Et alors qu'avez-vous pensé du Feu d'Artifice ?

Le seul que nous avons rencontré à être déçu, c'est Olivier, notre artificier, il était malheureux parce que la sono les avait lâchés une demi heure avant le spectacle. Mais on peut lui dire que cela n'a empêché personne d'en prendre plein les yeux et d'apprécier les nouveautés qui nous avaient été réservées ! Et c'est vrai que nous avons encore pu être surpris et que des « Ho », des « Ah » ont encore fusé et que les applaudissements de tous à la fin de ce spectacle montraient à quel point chacun avait été satisfait. *(N'hésitez pas à aller voir les photos de ce superbe feu d'artifice sur le site Internet d'Epehy)*

Et que dire de la réderie ?

Notre grand rue était bien garnie d'un bout à l'autre. Bien sûr qu'il y avait des trous ici et là. Est-ce la fraîcheur annoncée et la possibilité de quelques gouttes (il n'y en a



Non ce n'était pas les marcheurs prêts à partir mais le bel étalage d'un commerçant !

pas eu vraiment!) qui ont fait qu'il y eut quelques défections ? Par exemple, il devait y avoir deux marchands de saucissons, il n'y en a eu qu'un, il n'y eut pas de boulanger et certains rédeux pourtant inscrits la veille et à qui on avait fait de la place n'ont pas tenu leur engagement. Toutefois, on peut remercier chaleureusement tous ceux qui ont fait l'effort de venir s'installer.

C'est d'ailleurs pour les remercier d'une certaine façon que le Comité des Animations avait engagé l'orchestre qui est allé égayer la réderie d'un bout à l'autre avec des musiques bavaroises, style fête de la bière. Ces musiciens ont apporté beaucoup de gaieté et les sourires fleurissaient sur les visages dès leur approche (Il faudra peut-être reconduire cette opération même si c'est avec un autre style.)



Et comment a marché la restauration ?

A en juger par la queue qu'il y avait devant ce stand et au fait qu'à midi 15, il n'était déjà plus possible de commander le repas bavarois (choucroute-saucisse...), on peut dire que ce fut plutôt bon ! Heureusement, ceux qui avaient oublié de réserver leur repas ou s'y étaient pris trop tard ont quand même pu se restaurer avec d'autres plats tels que frites-saucisses ou sandwiches.

Et la encore, l'orchestre « Zu Lauterbach » a permis que ce moment du repas soit très festif. Et l'on vit à un certain moment, des convives, debout, le verre à la main, écouter ces musiciens avec plaisir puis lancer un "prosit !" enjoué, avant de vider leur verre de bière avec gourmandise. *M.D.*

La randonnée pédestre de la fête d'Epehy



Un peu plus de 60 randonneurs se sont inscrits le dimanche de la fête d'Epehy pour sillonner les trois parcours qui leur étaient proposés. Beaucoup avaient choisi les 15 kms qui menaient jusqu'au canal de Vendhuile tandis que les autres groupes traversaient Le Ronssoy ou marchaient autour d'Epehy avec le trajet de 6 kms.

Un point ravitaillement sous le pont de l'autoroute leur a permis de se restaurer à mi-parcours et le pot de l'amitié a clôturé cette belle matinée. Tous étaient ravis des circuits qu'ils ont trouvés fort agréables, traversant des paysages très différents: plaine, bois, village et canal.

Des marcheurs sont venus de villages et villes très diverses : Cartigny, Caudry, Villers Outreaux, Villers Faucon ou Heudicourt, l'article dans le courrier Picard ainsi que les réseaux sociaux ayant fait connaître l'organisation de la randonnée pédestre, mais nombreux étaient aussi les habitants d'Epehy, certains s'étant même investis toute la semaine pour repérer les chemins et vérifier les balisages. Aussi Activ'Epehy tient à les remercier très chaleureusement pour leur aide spontanée et leur soutien.

Le succès de cette belle matinée nous conforte dans notre initiative de proposer des matinées pour les randonneurs et nous essaierons de réitérer l'aventure au printemps si la météo est aussi propice que celle de ce dimanche de septembre.

Florence Leseur

(Pour les personnes qui souhaiteraient retrouver ces différents parcours, il est possible de les télécharger sur le site Internet d'Epehy)



Le choix du parcours !

Mais Activ'Epehy, c'est aussi la gymnastique

Petit rappel des horaires de la gym : mardi de 9h30 à 10 h 30 (gym douce pour les seniors), mercredi de 18 h30 à 19 h 30 (gym pluri « elles »)

Un atelier équilibre sera mis en place ce dernier trimestre les jeudis matin pour une douzaine de participants. Cet atelier concourt à diminuer le risque, la fréquence et la gravité des chutes des personnes de plus de 55 ans par l'entretien et la stimulation de la fonction d'équilibration, réassurer la stabilisation posturale et prévenir la perte d'équilibre, diminuer l'impact psychologique de la chute en apprenant à se relever du sol. Les inscriptions se font auprès d'Astrid au cours du mardi matin

Deux séances de gymnastique volontaire sont offertes à l'essai alors n'hésitez pas à venir nous voir, la bonne humeur et une ambiance sympathique sont garanties



Carte postale de l'été à Epehy avec Vacances Plurielles

Pour cet été 2019, l'équipe d'animation a de nouveau proposé aux petits vacanciers un programme riche en activités. 121 enfants étaient inscrits pour ces 5 semaines de vacances à Epehy.



Parmi les temps forts, le camping fait toujours partie des incontournables : dormir dans le tipi avec les copains, manger un barbecue, griller des chamallows et chanter autour du feu reste le moment préféré des enfants !

Les balades à vélo rencontrent aussi beaucoup de succès. Tout le monde n'a pas la chance d'avoir un vélo à la maison mais nous avons pu en prêter à certains et partir en balade dans les champs vers les éoliennes pour une évocation sportive.



Les échanges à la maison de retraite sont aussi beaucoup appréciés par les enfants. On emmène nos jeux de société pour les faire découvrir aux résidents et jouer avec eux le temps d'une après-midi. On discute, on raconte, on rigole, on partage le goûter et il est déjà l'heure de rentrer pour retrouver les parents.

La sortie du vendredi est aussi un moment important : on prend le bus pour passer une journée entière avec les copains-copines. Cette année nous sommes allés au

Musée Matisse, à la piscine, au parc d'Isle, au cinéma, à Kiddoom mais aussi à Astérix ou Dennlys parc pour la sortie famille. De chouettes moments avec plein de souvenirs !

Les échanges avec les autres accueils de loisirs sont aussi propices aux rencontres et aux bonnes rigolades. Nous avons accueilli les enfants de Tincourt-Boucly mais aussi ceux des autres activités de Vacances Plurielles d'Heudicourt, Roisel et Moislains. Cela permet à certains enfants de retrouver des copains d'école ou de sports et passer un bon moment détente pendant les vacances.



Avec l'épisode de canicule il a fallu s'adapter aux conditions météo pour assurer la sécurité de chacun. Les pistolets à eau, les brumisateurs et la petite piscine pour s'arroser ont fait le bonheur des enfants !!

Les temps passés avec les parents au sein de l'accueil de loisirs sont aussi nos moments préférés : l'accueil café pour discuter, montrer les activités réalisées par les enfants, les voir s'amuser le temps d'un jeu ou d'une activité partagée avec leurs enfants, pendant l'atelier pti'déj mais aussi pendant le spectacle de fin de centre lorsque chacun vient admirer les numéros préparés quelques jours avant la fin du centre.

A.M.



Des nouveautés à la cantine scolaire

Depuis la rentrée de septembre, il y a du changement pour tous les enfants qui sont inscrits à la cantine. Désormais, les enfants prennent le repas chaque midi à la maison des associations, rue de la Brasserie. Les repas sont livrés par un prestataire, API Restauration, et réchauffés sur place par Sylvie.

Le prix du repas n'a pas changé pour les familles (3€50 par enfant). Le seul changement concerne les conditions de réservations des repas par les familles. Il faut désormais anticiper pour réserver les repas en appelant la mairie avant le jeudi 17h pour les repas de la semaine à venir.

Un autre point concerne la facturation des repas : si un enfant est inscrit à la cantine mais qu'il n'y mange pas, le repas sera facturé. La mairie souhaite avec ce système responsabiliser davantage les familles et limiter le gaspillage suite à de nombreux abus.



Si vous souhaitez inscrire votre enfant à la cantine, vous pouvez passer en mairie pour retirer un dossier et demander plus d'informations. Chaque enfant doit remplir un dossier d'inscription et fournir un certificat médical.

Les menus sont établis au mois et distribués à chaque famille.

L'équipe de Vacances Plurielles prend toujours en charge ce temps d'animation entre 12h et 13h30. A.M.



Un grand bravo à Mr et Mme Prévot pour les efforts fournis pour le fleurissement de leur maison. De jolies fleurs bien entretenues et bien mises en valeur pour le plaisir des yeux des passants de la rue Neuve ! Ils ont ainsi été récompensés par le jury des Maisons Fleuries avec un bon d'achat à la Marguerite et une jolie rose. Bravo !



C'est reparti pour la chorale « le chœur de Sophie »



La chorale a repris ses répétitions chaque mercredi soir de 19 h 45 à 21 h 45 en cette fin septembre dans l'ancienne gare transformée en école de musique. Il est toujours possible de venir s'inscrire et apprendre, avec les quelques 40 choristes, les nouveaux chants du programme qu'ils pourront interpréter lors des concerts cette saison 2019-2020. Et cette année, on prévoit, entre autres, une grande rencontre avec la participation de plusieurs chorales à ...Epehy ! (*L'an dernier notre chorale a bien participé à de belles rencontres pareilles à Corbie et à Proville par exemple, pourquoi pas chez nous maintenant !*)

Si vous hésitez à venir grossir les rangs de notre chorale, voici ce que je pourrais vous dire :

La chorale est l'occasion de nous retrouver et de prendre du plaisir à chanter ensemble. La plupart d'entre nous, ne connaissons pas la musique et savons bien que notre voix seule serait un peu « minable » ! Mais voilà, qu'avec les autres, nous participons à des prestations capables de faire vibrer le public. Et si nous donnons un peu de bonheur à ceux qui écoutent, nous gardons la plus grosse part pour nous ! En effet, quel plaisir d'entendre les différentes voix (soprano, alto, ténor et basse) entrer, s'ajouter...

L'ambiance entre nous est à la fois détendue et sérieuse grâce à notre chef de chœur, Sophie. Elle sait bien que, quand nous nous retrouvons, il faut que le courant d'amitié,

qui nous lie, puisse s'exprimer mais, ensuite, elle nous demande de travailler, de reprendre jusqu'à ce que le résultat soit satisfaisant. Et elle a une oreille incroyable ! Elle entendra toutes nos erreurs (même si on ne chante pas fort !). Bien sûr elle ne mettra personne mal à l'aise en disant par exemple : « Abdon, tu t'es encore planté ! » ou « Zézette, tu peux nous refaire la variante que tu viens d'improviser ! ». Non, elle dira : « Les basses, ce n'était pas tout à fait ça ! » ou « Les ténors, je ne vous ai pas bien entendu, on reprend... » ou encore « Les altos, c'était moins bien que d'habitude ! On revoit... » ou enfin « Les sopranos, vous n'êtes pas montées... bon je ne dis pas toutes mais, euh...vous pouvez le faire... » Et puis elle nous encourage régulièrement : « Vous avez bien progressé ! » « Ah là, j'ai vraiment été contente de vous ! » « Au concert, oui, il y a eu quelques erreurs mais j'ai vraiment été fière de vous ! ». Enfin elle sait nous proposer des chants qui nous plaisent et qui satisfont le public tels que : « Ah si j'étais riche » d'Yvan Rebhoff, « le portrait » de Calogero, « Emmenez-moi » de Charles Aznavour, « Je vole » de Louane, etc...

Et connaissez-vous le proverbe qui dit : « Tu peux frapper sans craindre à la porte derrière laquelle tu entends chanter ! »

Michel Delaire

La fête du 14 juillet

Des pas de danses et de la convivialité, on peut dire qu'il y en aura eu de nombreux durant les festivités du 14 juillet à Epehy. Une nouvelle fois, il y avait du monde pour le repas froid offert par le comité des animations à la salle des fêtes à l'occasion de la fête nationale. Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts, les habitants se sont retrouvés pour manger ensemble et passer un bon moment. Après le repas bien copieux, certains en ont profité pour inviter leur voisin ou voisine de table pour danser et virevolter au son de la musique.

Les membres du comité souhaitaient que chacun puisse discuter, rire et rencontrer du monde et ce fut chose faite ! Merci à tous ceux qui ont donné un coup de main en préparant une entrée pour le repas, en aidant à installer la salle ou en rangeant quand tout le monde est parti. Rendez-vous l'année prochaine !

A.M.

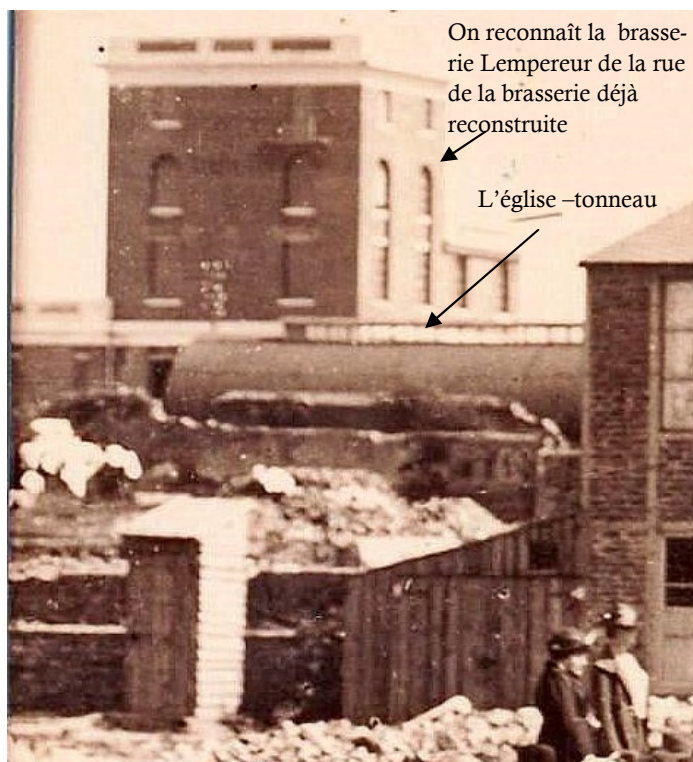


Il y a 100 ans... à Épehy

Le retour de la vie au village suite

Il est frappant de constater que dès leur retour au pays, soit dès 1919-1920, les réfugiés eurent à cœur de remettre au plus tôt en place, parallèlement à la construction de logements provisoires, les monuments religieux qu'ils avaient connus au village. Avec les calvaires, l'édification d'un lieu de culte provisoire fut l'une de leurs priorités, sans doute parce que la communauté éprouvait le besoin de se rassembler autour d'un symbole fort, après les épreuves de la guerre et la dispersion qui s'en suivit.

De la même façon que des abris-tonneaux de tôles en demi lune ont été mis à la disposition de la population, des abris-chapelles provisoires, également en forme de demi-lune mais de grandes dimensions, ont été envoyés aux municipalités. On découvre ainsi, grâce à une photo antérieure à 1921 (ci-dessous), l'existence d'une telle "église-tonneau" ou "tonneau-église" qui se trouvait alors non loin de la gare Épehy.



On reconnaît la brasserie Lempereur de la rue de la brasserie déjà reconstruite

L'église-tonneau

La photo prise lors de la procession de pose du calvaire de la route d'Heudicourt, (cela fera l'objet de l'article du prochain numéro du *Quoi de Neuf*) laisse nettement apparaître cette construction de tôles surmontée d'une verrière. Pourquoi avait-elle été posée là ? Probablement parce, une fois arrivée par train comme tous les matériaux reçus par la population, on avait jugé bon de la laisser sur les lieux, en attendant que soient déblayées les ruines accumulées sur la place de l'église détruite.

Il semble que cette église-tonneau resta peu de temps vers la gare, et la Fig. 2 la montre déjà transportée sur son

Sur le site Epehy Autrefois de messieurs Franqueville et Saunier, retrouvons l'époque de la reconstruction du village avec le chapitre **É comme Église-Tonneau**

emplacement normal, la place de l'ancienne église. Une simple croix indique qu'il s'agit bien d'un édifice religieux. La photo semble avoir été prise en été. Est-ce l'été 1920 ? On observera à gauche, le tas de briques destinées aux reconstructions, ainsi que les rails d'un "decauville", un moyen de transport que l'on retrouve sur plusieurs photos de l'époque et qui a joué un grand rôle dans l'acheminement des matériaux depuis la gare jusqu'aux chantiers en cours.



1. L. Somme dévastée
ÉPÉHY - L'Église, sortie de la Messe

Nous avons la date exacte de la photo 3 : 6 avril 1921. Le décès prématuré de la fille de l'ancien maire, Arsène Magniez, a rassemblé une foule considérable ; on observe la présence de six voitures automobiles. Les rails du decauville étant sur la droite, on en conclut que nous voyons cette fois l'arrière du tonneau-église, la croix se distinguant de l'autre côté, et l'on découvre dans son prolongement une construction en semi-dur (s'agit-il du presbytère ?) à la porte duquel la foule est massée, peut-être pour les condoléances ? Les porteurs du cercueil blanc et le cortège se dirigent donc vers la droite, vers la Grande Rue pour rejoindre le cimetière.



L'article **É comme Église-Tonneau** sur le site Internet donne des explications sur cette église-tonneau jusqu'à la consécration de l'église actuelle en 1927.

Épysérit joue pour la recherche médicale

Comme on le sait, la troupe Épysérit joue non seulement pour faire rire, satisfaire tous les amateurs de théâtre picardisant mais également aider à financer les projets pédagogiques des écoles du secteur. Elle joue pour cela 4 fois à Epehy. (Elle a ainsi partagé son bénéfice net pour cette année 2019 entre les 3 écoles Epehy, le Ronssoy, Heudicourt, : 6600 euros soit 2200 chacune.) Elle est amenée à refuser certaines invitations car les acteurs, s'investissant, pour nombre d'entre eux, dans d'autres associations, ne souhaitent pas être trop souvent pris par cette activité. Cependant, ils acceptent d'aller jouer à l'extérieur à l'occasion d'un festival ou pour une œuvre caritative.

Ainsi, cette année, ils iront jouer le vendredi 29 novembre à Hermies dans le Pas de Calais. Ils ont été invités par la fondation Groupama qui œuvre pour vaincre les maladies rares. Elle a actuellement un partenariat avec le CHU de Lille, centre de référence des maladies de l'œsophage. Sa mission est de recenser le maximum de cas concernés par cette maladie, d'en connaître l'évolution pour avancer sur la recherche.

La troupe ne demandera donc rien pour aller présenter son spectacle 2019 que nombre d'entre vous ont déjà vu au printemps mais ceux qui n'auraient pas eu cette possibilité peuvent se rattraper ce soir-là et participer ainsi à cette œuvre. Les profits de cette soirée apporteront leur part dans le financement d'un poste pour cette recherche.



Le prix d'entrée a été fixé à 10€

Cette soirée sera uniquement sur réservation auprès de Chantal Sénéchal
par téléphone au 03 21 71 78 51
Ou par mail csenechal@groupama-ne.fr

Une incivilité désolante !

Cet été, la réfection des petites surfaces de réparation du stade avait été faite par un paysagiste professionnel, Monsieur Blondelle à la demande de la commune. Du fait de la canicule, il était indispensable d'arroser afin d'obtenir une superbe pelouse. Monsieur Pierre Léger, toujours aussi dévoué au club a acheté, à ses frais deux rouleaux de tuyaux de 50 mètres avec les raccords nécessaires pour une valeur de 168 euros. Il s'est ensuite chargé avec l'aide de Messieurs Marceau Boitel et Pascal Richenet, qu'il tient beaucoup à remercier, de venir matin et soir, pendant environ trois semaines, arroser ces surfaces nouvellement semées. Mais c'est avec beaucoup d'amertume, qu'un jour, il a constaté que tout ce matériel nécessaire à l'arrosage avait disparu, tout a été volé !



Le club a encore la chance d'avoir des bénévoles qui travaillent, n'hésitent pas à donner de leur personne (et ici de leur porte-monnaie !) pour le bien des jeunes et du village en général. Est-ce que de tels actes ne risquent pas de les décourager à tout jamais ? Honte à ceux qui pourraient être la cause de la perte de tels piliers du bénévolat !

Opération Brioches

L'opération Brioches de l'ADAPEI 80 aura lieu le 5 octobre dans notre village.

C'est une action de solidarité au bénéfice des personnes porteuses d'un handicap mental. La récolte des fonds permet à l'association de financer chaque année des projets destinés au soutien et l'accompagnement des familles, à l'acquisition d'équipement et à l'organisation d'activités sportives et culturelles.

Ainsi l'ADAPEI 80 accueille des personnes dans 4 secteurs d'activité : l'éducation spécialisée, le travail protégé (comme à l'ESAT d'Allaines), l'hébergement et les soins.



Le concert de François SALQUE & le Quatuor AKILONE

Le 16 novembre à 20 heures, les Concerts de Poche permettent à notre village d'accueillir des musiciens de renommée internationale. Qu'on en juge en lisant ces lignes :

François SALQUE :

Diplômé de l'université de Yale et du Conservatoire de Paris, François Salque est, très jeune, primé dans les concours internationaux (Genève, Tchaikovsky, Munich, Rostropovitch, Leonard Rose...). « La sensibilité et la noblesse de son jeu » alliés à « un charisme et une virtuosité exceptionnelle » (Pierre Boulez) lui permettent de remporter pas moins de 10 premiers prix et autant de prix spéciaux. Ses concerts l'ont déjà mené dans plus de soixante pays et ses enregistrements en soliste ou en musique de chambre en compagnie d'Eric Le Sage, Alexandre Tharaud, Emmanuel Pahud ou Vincent Peirani, ont été salués par la presse (Diapasons d'Or de l'année, Chocs du Monde de la Musique, 10 de Répertoire, Prix de l'académie Charles Cros, Victoires de la Musique, « Élu Citizen jazz », Palme d'Or de la BBC...).

François Salque signe également sept disques remarquables avec le quatuor Ysaÿe dont il a été pendant cinq ans le violoncelliste. Son engagement pour la musique de notre temps lui a valu de nombreuses dédicaces de compositeurs contemporains, notamment de Thierry Escaich, Karol Beffa, Nicolas Bacri, Jean-François Zygel, Krystof Maratka ou Bruno Mantovani. Il est également à l'origine de plusieurs créations, mêlant inspirations contemporaines et musiques traditionnelles. Sa profondeur musicale, sa technique et son éclectisme en ont fait une personnalité incontournable du monde de la musique. Il enseigne aujourd'hui à la Haute Ecole de Musique de Lausanne et au Conservatoire de Paris.



Le Quatuor AKILONE :

Reconnu pour la vision poétique des œuvres qu'il aborde, le Quatuor Akilone défend avec sensibilité, intelligence et fantaisie le vaste répertoire du quatuor à cordes. Il est le fruit d'une aventure humaine et musicale née à Paris en 2011.

Lauréat du Premier Grand Prix du 8ème Concours international de Quatuor à cordes de Bordeaux et du prix ProQuartet en mai 2016, le Quatuor Akilone est depuis en tournée en Europe et au Japon. Il s'est déjà produit entre autre au *Wigmore Hall* à Londres, à la *Scuola Grande di San Giovanni Evangelista* à Venise, au *Munetsugu Hall* à Nagoya, à la *Maison de la Radio* et à la *salle Cortot* à Paris et dans des festivals tels que *Les Vacances de Monsieur Haydn*, l'*Orangerie de*

Sceaux ou le *Festival des Arcs*.

Ce jeune ensemble aime également s'associer à d'autres musiciens comme Vladimir Mendelssohn, Tabea Zimmermann, Avri Levitan, Jérôme Pernoo, Victor Julien-Laferrrière, David Walter, Florent Héau, Jean-François Heisser et Pavel Gililov.

Il s'est formé auprès de grands chambristes tel Hatto Beyerle avec qui il travaille étroitement, Johannes Meissl, Vladimir Mendelssohn et les membres des quatuors Ysaÿe, Rosamunde et Ebène. Il reçoit également les précieux conseils de Mathieu Herzog.

Parallèlement à une carrière internationale et poussé par le besoin de tisser un lien complice avec l'auditeur, le Quatuor Akilone ouvre son « chant » à tout type de public grâce à sa collaboration avec les associations *Les Concerts de Poche* et *Musethica*.

Leur premier CD « Haydn | Mozart | Schubert » est paru fin 2018 chez Mirare.

Les prix d'entrée pour ce concert exceptionnel est de 10 euros pour le tarif plein et 6 euros pour le tarif réduit accordé aux moins de 26 ans, aux demandeurs d'emploi et bénéficiaires des minima sociaux.

Il est possible de réserver en ligne en allant sur le site Internet des Concerts de Poche

Rappelons qu'en première partie de ce concert, la chorale du Collège Gaston Boucourt de Roisel se produira.

Par ailleurs 2 ateliers "Musique en chantier" seront proposés la semaine avant le concert par des intervenants spécialisés pour sensibiliser à la musique. Les ateliers seront ouverts à tous.

Réunion de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie et visible sur le site

Séance du 22 juillet 2019

TRAVAUX AUX ECOLES

Les travaux d'isolation, électricité et de chauffage avancent correctement. Les entreprises sont dans les temps. Par contre, les peintures sont effectuées à 50% alors qu'il reste moins d'une semaine pour les terminer. Mr CARON suit le dossier et la Commune fait pression auprès de l'entreprise pour être dans les temps.

Mr CARON indique au Conseil Municipal que nous avons dû changer la totalité des rideaux, ces derniers n'étant pas occultant, ils devaient l'être pour les tableaux numériques. Avec l'aide des employés de Commune, des armoires ont été réalisées pour remplacer les armoires vétustes.

TRAVAUX PLATEAU MULTISPORT COUVERT ET LOCAL DE RANGEMENT.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet du plateau multisport couvert et d'un local de rangement pour un montant de travaux estimé à 260 904.00 € (313 084.80 € TTC) le plan de financement étant modifié, le CM doit délibérer.

Les travaux se décomposent en :

Lot 1 : VRD	44 098.00 € HT
Lot 2 : Terrain multisport	32 800.00 € HT
Lot 3 : Gros œuvre	23 878.15 € HT
Lot 4 : Charpente et couverture	134 627.85 € HT
Honoraires Architecte	19 300.00 € HT
Etude de sol	4 000.00 € HT
SPS	2 200.00 € HT
Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférant, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR, l'aide du Département, l'aide de la CAF ainsi que de la région Haut de France, et arrête le financement suivant :	
- subvention Etat-DETR 30 %	78 271.20 €
- subvention Conseil Dép. 25 %	65 226.00 €
- subvention Région 15%	39 136.00 €
Part revenant à la commune dont TVA	130 451.60 €
Fonds propres :	58.270.80 €
FCTVA	52 180.80 €
Prêt CAF	20 000.00 €

Mr le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est en attente du dossier de l'Architecte pour réaliser l'appel d'offre. Ce dernier devrait se faire début Août.

VIDEOPROTECTION

Mr le Maire informe le CM de l'accord de subvention de l'Etat (DETR).

Cette subvention n'est pas de 35% mais de 40%. Le plan de financement est donc modifié comme suit :

Montant des travaux	99.194,04 HT
Subvention Etat 40%	39.678,00 €
Part revenant à la commune dont TVA	79.354,85 €
Fonds propres :	59.516,04 €
FCTVA	19.838,81 €

Mr le Maire indique au CM que l'appel d'offre sera réalisé le 25 Juillet pour un retour des offres le 16 Septembre 2019 et une réalisation entre le 20 Novembre 2019 et le 20 Janvier 2020.

Après discussion, le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

KIOSQUE A PAIN

Mr le Maire informe le CM de l'accord de subvention de l'Etat (DETR). Cette subvention n'est pas de 35% mais de 40%. Le plan de financement est donc modifié comme suit.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte le projet, autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents s'y afférant, sollicite l'aide de l'Etat au titre de la DETR, ainsi que de la région Haut de France, et arrête le financement suivant :

Montant de la Construction	79 758.00 € HT
Subvention Etat 40%	31 903,00 €
Subvention Région 30%	23 927,40 €
Part revenant à la commune dont TVA	39 879.00 €
Fonds propres :	23 927,40 €
FCTVA	15 951,60 €

CANTINE

Mr le Maire indique au Conseil Municipal qu'il a oublié d'inscrire les travaux cantine au budget de la Commune. Si la commune récupère différents mobiliers mis à disposition à la Maison de retraite (tables, chaises, assiettes, couverts, chariots....) nous devons faire l'acquisition de différents matériels : four, évier, lave-vaisselle, frigidaire... Les besoins avoisinent 12 000 €. Mr le Maire propose d'ouvrir une ligne budgétaire en investissement pour la Cantine à hauteur de 15.000 €.

Après discussion, le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant

Questions Diverses

Travaux Maison de Santé

Monsieur le Maire indique que la porte d'entrée, remplaçant le 1^{er} sas, a été réalisée.

Voirie Rue d'Honnecourt, Rue de la Brasserie et parking.

Mr le Maire indique au CM que le coût estimatif des travaux neufs, suite à l'appel d'offre de la Com de Com de la Haute Somme, est de 148 032,47 € HT. Il indique que l'enveloppe Communautaire pour Epehy en voirie pour 2019-2024 est de 81 980,69 €. De ce fait, la prise en charge de ces travaux pour la Commune serait de 66 051,78 €, dont 6 607,97 de FCTVA.

Après discussion, le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer tout document s'y rapportant.

Offre de concours par la Société Par Eolien NORDEX LIII SAS

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que dans le cadre du Projet Eolien du Douiche, la société Parc Eolien Nordex LIII SAS s'est rapprochée de la Commune afin de participer aux projets d'aménagements ; à savoir contribuer à l'amélioration du cadre de vie des riverains du parc éolien en proposant l'amélioration des aménagements paysagers du village ou de ses entrées et sorties. Ces aménagements pourront consister en des fleurissements pérennes et des plantations d'arbres, la rénovation des bâtiments communaux visant à effectuer des économies d'énergie, ainsi que divers ouvrages de création ou d'amélioration du bourg (travaux d'embellissement de monuments publics, effacement de réseau...).

Ces propositions d'aménagements s'inscrivent sur des espaces publics, dans un esprit collectif, et proposent d'apporter des aménités au village et ses habitants. Ce projet entrant parfaitement dans sa démarche de développement durable.

Dans ce cadre, Mr le Maire propose de demander cette offre de concours dans le cadre de la rénovation des Ecoles (Isolation, Carrelages, Electricité et chauffage).

Après avoir présenté l'offre de concours, transmise au préalable avec la convocation au conseil municipal, le Conseil Municipal autorise la société Parc Eolien Nordex LIII SAS à la conclusion d'un contrat d'offre de

concours par lequel la société offre à la commune une contribution financière destinée à mettre en place les aménagements cités précédemment. Un devis relatif aux aménagements prévus devra être annexé à l'offre de concours.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'offre de concours fixant la participation de la société Parc Eolien Nordex LIII SAS à l'amélioration du cadre de vie des riveraines du parc éolien. Cette contribution financière s'élèvera à un montant unique et forfaitaire maximale de 15.000 EUROS. Le paiement de cette contribution se fera à la suite de la signature de l'offre de concours par Monsieur le Maire et sur présen-

tation de la facture relative aux dits aménagements. Dans ces conditions, le paiement pourra avoir lieu dans un délai d'un mois.

Kiosque à pain

Suite à la réalisation du Kiosque à pain, Mr le Maire propose au CM de définir un loyer. Le coût pour la Commune étant d'environ 24.000 €, sans le matériel, Mr le Maire pense qu'il faut amortir le bien sur 20 ans afin de minimiser le loyer demandé. Sur 20 ans, le loyer, pour le kiosque, serait de l'ordre de 100 € mensuel. Par contre, notre commune étant composée de plus de 1200 habitants, il sera demandé au professionnel l'ouverture de ce dépôt de pain 6 jours par semaine avec une

ouverture tôt le matin ainsi qu'en fin d'après-midi.

Le but de cet investissement est de faire vivre et prospérer le boulanger sans lui faire prendre de risques inconsidérés, tout en gardant un dépôt de pain de façon pérenne et d'apporter un plage horaire plus important à notre population.

Mr le Maire envisage de solliciter le boulanger de Honnecourt qui livre son pain, à la demande de la commune, sur la place de la Mairie 5 jours par semaine de 8h30 à 10h30. En cas de refus sur ces conditions, Mr le Maire sollicitera le boulanger de Le Ronssoy qui va s'installer sous peu.

Après discussion, le conseil municipal donne son accord et autorise Monsieur

Du nouveau côté artisans et commerçants !

Ils se sont installés ces derniers temps à Epehy

Npro rénovation

Pour tous travaux de

**maçonnerie générale, carrelage,
salle de bains, plâtrerie,
isolation, ravalement de façade.**

Monsieur Nicolas Bouquillon
est installé au 12, rue Margot
Tél : 07 84 38 07 11

Adresse mail : nprorenovation@gmail.com



C'est Monsieur Bouquillon qui vient de restaurer le haut du pignon du bâtiment communal rue de la brasserie.



Bois de Chauffage

Madame Lydia Guinet est installée au 9 rue du Riez, elle propose du bois de chauffage.

Vous pouvez la contacter par téléphone au 06 08 18 57 89 ou 03 22 83 22 30
Ou par mail jose_rasse@orange.fr

Méfions-nous du démarchage à domicile.

On a signalé en mairie, au cours de ce mois de septembre, que des personnes proposaient des services d'élagage ou autres en porte à porte avec aucune enseigne sur le véhicule. La gendarmerie a été prévenue et elle rappelle les recommandations pour prévenir les escroqueries, le démarchage illicite et le travail illégal.

Rappel de la réglementation :

Conformément à la réglementation, les professionnels agissant par démarchage à domicile doivent justifier de leur **identité professionnelle, de la réalité de l'entreprise** et respecter les dispositions telles que la **rédaction d'un devis** précisant le délai de rétractation et les conditions de paiement.

Il est vivement conseillé de :

- Ne rien signer avant la conclusion d'un devis qui doit être écrit et comporter l'ensemble des informations concernant l'entreprise (nom, adresse, nom du démarcheur, descriptif précis, modalité et délai de livraison, montant HT et TTC) ;
- Ne pas verser d'argent ou de remettre de chèque avant l'écoulement du délai de 7 jours pendant lequel le consommateur peut se rétracter. Le délai est de 14 jours en cas de crédit.
- Ne pas signer un document non daté ou antidaté.
- Ne pas faire de chèque antidaté.

En matière de démarchage :

- Méfiez-vous des démarcheurs ou quémandeurs, surtout s'ils sont en groupe, et des personnes proposant d'effectuer des travaux à domicile (élagage, nettoyage de peinture, récupérateur de métaux précieux...).

Quoé qu't'in pines Abdon?

- Alors Abdon, cha ti été l'fête ?
 - Ben ouais, in n'pux point s'plaine mais y n'o tout d'même quique cose qu'j'argrette.

- Ah ! T'argrette qu'y n'aiche point fait pus keud ?

- Mais non !

- T'éros tout d'même point voulu qu'Angéla Merkel alle vienche à Épy vu qu'ch'érot l'fête d'la bière et qu'y n'avot un orchestre bavaois !

- Ah t'es un rigolo, ti ! Mais non, ch'qu'j'argrette ch'est qu'y n'ait trop peu d'gins qui travale'te pour préparer, organiser, monter ches barnums, t'nir l'buvette, s'occuper de ch'barbecue, faire ches frites, etc... pour qu'eine fête soét vramint proposée à l'population de ch'village. N'os-tu point l'impression qu'in voét toudis les mêmes têtes ?

- Bah ch'est vrai, j'in connos qui font cha d'pis pus d'vingt ans et qui érot kère quique foés à passer la main. L'mairie alle devrot p't-ête créer eine médalle pour ches gins-là.



- Bah, y n'veule'te mi d'médalle, ches gins-là mais y voudro'te qu'y n'ait core pusse d'monde avec eux pour avoèr moins d'boulot mais pusse d'plaisir.

- Té croés ?

- Ah j'in su sûr ! Bien sûr, qu'cha leu' f'ro plaisir si in leu disot, comme mi je l'pinse, :

« Merci Marie-Paule, merci Jean-Marie, merci Nancy et Philippe, merci Hugues, merci

Jean-Christophe, merci Jean-Baptiste, merci Pierre, merci Lucien, merci Thierry, merci Christopher, etc... Mais ches gins-là, y save'te tertous qu'y vaut miux user ses souliis que s'caillelle et qu'in a békeup pusse d'plaisir quind in foait quique cose insianne putôt qu'tout seul.

Et pis à propos m'médalle, té connos ch'dicton : « **Boëne ernommée vaut miux queine médalle dorée !** » et mi, tous ches gins-là qui travale'te pour qu'in ait eine fête (et pis d'eutres choses), je l'z'estime békeup et je n'doés point ête l'seul !

M.D.

Tableau d'honneur

Nous avons eu connaissance en mairie de réussites scolaires (Les mentions ont parfois été précisées mais pas toujours). Il y a certainement eu d'autres étudiants ou élèves qui ont obtenu des diplômes et nous les mettrons dans le prochain Quoi de Neuf si vous le souhaitez..

BTS

Schoovaerts Justine (Cosmétique - Esthétique - Parfumerie)

Schoovaerts Carla

Baccalauréat

Baert Laurette (Bac ES)

Guette Pierre Antoine (Bac S)

Jaquenier Louise (Bac ES)

Wallon Florine (Bac SAPAT (Service Aide à la Personne et au Territoire) mention AB. Bac qu' elle a obtenu par le biais d un apprentissage de 2 ans à l école d Epehy.

Félicitations

Brevet des collèges

Aturay Orphée (mention B)

Blériot Andréa

Décamps Noémie

Lempereur Louis

Parez Manon

Pezet Flea (mention B)

Prost Félicie (mention TB)

Raybaud Baptiste (mention B)

Roger Ronan

Schoovaerts Manon (mention B)

Warlop Simon (mention AB)

Warlop Sophie (mention B)

Les prochaines manifestations

9 novembre	Loto des parents d'Elèves d'Epehy
16 novembre	Concert de François SALQUE et du Quatuor AKILONE
24 novembre	Bourse aux jouets
6-7 décembre	Téléthon
13 décembre	Arbre de Noël des écoles
9 février	Repas picard

Ont participé à l'élaboration de ce bulletin municipal :

Patricia Bethermin - Nathalie Gallet - Florence Leseur- Jean-Michel Martin - Jean-Claude et Johanna Willems

Responsables et Secrétares de la publication : Aurélie Millot et Michel Delaire.